



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 106-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.153

Déposée le : 03.06.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Remund (Mittelhäusern, Les Verts) (porte-parole)
Baumann (Münsingen, UDF)
Berger-Sturm (Grosshöchstetten, PS)
Rüegsegger (Riggisberg, UDC)
Buri (Konolfingen, PVL)
Roggli (Rüschegg Heubach, Le Centre)
Riem (Wichtrach, PLR)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 08.06.2023

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : Sélectionner

Ajout de la ligne 168 dans l'offre de TP de base à l'aide d'un arrêté sur l'offre intermédiaire

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de mettre en œuvre un arrêté sur l'offre intermédiaire fin 2023 afin de permettre de légères modifications de l'offre de TP pour la deuxième moitié de la période de l'arrêté sur l'offre (schémas d'offre régionaux 2022 à 2025) ;
2. d'intégrer la ligne 168 Münsingen–Trimstein–Worb CFF–Worb Dorf dans l'offre de base en décembre 2023 en tant que ligne régulière dans le niveau d'offre 1 ;
3. d'intégrer d'autres lignes dans l'offre de base en décembre 2023 en tant que lignes régulières, si elles sont conformes aux critères d'utilisation.

Développement :

La ligne 168 Münsingen–Trimstein–Worb a été introduite à l'essai de 2019 à 2021 en tant que bus de citoyens. Il s'avère que cet essai-pilote est concluant, le nombre de passagères et passagers dépassant les objectifs du niveau d'offre 1 (malgré la pandémie de COVID-19). Cette ligne de bus assure la desserte de la localité de Trimstein par les transports publics. C'est une liaison sûre pour les élèves et les pendulaires. Cette ligne directe permet également de faire la jonction entre les communes de Worb et de Münsingen.

Avec l'arrêté sur l'offre 2022 à 2025, le Grand Conseil a approuvé en mars 2021 l'intégration de la ligne 168 dans l'offre de base ([2020.BVD.4550](#)). Les communes, la Conférence régionale Berne-Mittelland et Bernmobil étaient partis du principe, jusqu'à la veille du changement d'horaire de décembre 2021, que la ligne ferait ainsi partie de l'offre de base régulière, que le financement serait assuré à l'avenir par le canton et que des points TP supplémentaires seraient attribués aux communes du fait de cette ligne.

L'Office des transports publics et de la coordination des transports (OTP) a toutefois reformulé au dernier moment, en novembre 2021, l'intégration dans l'offre de base régulière, de sorte que, en définitive, la ligne 168 a été retenue en tant que bus citoyen « uniquement ». Depuis, les communes de Münsingen et Worb ont financé conjointement avec le canton l'essai-pilote pendant deux années supplémentaires en 2022 et 2023. Désormais, l'objectif commun est d'intégrer la ligne 168 en tant que ligne régulière de transports publics dans le niveau d'offre 1 et au sein de la communauté tarifaire Libero à partir du changement d'horaire 2023 par voie d'arrêté sur l'offre intermédiaire.

Étant donné que l'OTP est opposé à la mise en œuvre d'une décision sur l'offre intermédiaire afin d'adapter l'offre, les communes n'auront d'autre choix que de financer elles-mêmes la ligne 168 pendant trois années de plus, soit huit au total, en attendant les prochains schémas d'offre régionaux. Par le passé, il y a toujours eu des arrêtés sur l'offre intermédiaires afin de procéder à de légères modifications de l'offre pour la deuxième moitié de la période de l'arrêté sur l'offre.

Aussi appelons-nous le Conseil-exécutif à prendre un arrêté sur l'offre intermédiaire d'ici fin 2023 et à inclure enfin la ligne 168 dans l'offre de base ordinaire. Si cette ligne n'est pas intégrée dans l'offre de base, elle risque en effet de ne plus être exploitée. À compter de l'année prochaine, les communes de Worb et de Münsingen pourraient être amenées à devoir débours environ 145 000 francs par an, ce qui n'est pas garanti.

Une liaison de transport importante et bien fréquentée entre deux centres régionaux pourrait ainsi disparaître. Cela va à l'encontre de ce que préconise l'offensive « Transports publics dans le canton de Berne ».

La même chose pourrait se produire sur d'autres lignes ; le Conseil-exécutif doit également les intégrer dans le cadre de l'arrêté sur l'offre intermédiaire fin 2023.

Motivation de l'urgence : il faut impérativement prendre l'arrêté sur l'offre intermédiaire avant fin 2023.

Destinataire
– Grand Conseil